

## PC 03 VALLEE DE LA CHARENTE : AMONT D'ANGOULEME

45°41'-45°52'N, 00°00'-00°09'W 4 650 ha 35-80 m

Aucune protection

Cours d'eau, prairies, plantation de peupliers, cultures.

Blongios nain (<10 c.), Bondrée apivore (<10 c.), Milan noir (10 c.), Busard Saint-Martin (1-2 c.), Busard cendré (3-4 c.), **Râle de genêts (20-50 c.)**, Oedicnème criard (<10 c.), Engoulevent d'Europe, Martin-pêcheur (diz.) et Pie-grièche écorcheur figurent parmi les nicheurs. Butor étoilé, Faucon émerillon, Pluvier doré et Hibou des marais en hivernage. Cigogne blanche, Cigogne noire, Balbuzard pêcheur, Avocette, Pluvier guignard, Combattant varié, Chevalier sylvain, Sterne pierregarin, Guifette noire et Guifette moustac en migration.

